

**AMELIORATION DU
DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
DE LA RECHERCHE**

Consultation Régionale sur la Stratégie Nationale de Recherche

Vendredi 22 février 2013

Université d'Antananarivo

COMMISSION : AMÉLIORATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

La commission a commencé ses travaux par l'élection du Président de la Séance et de son Rapporteur. Ont été élus :

Président de la Séance : Dr Tianasoa Ramamonjy Manuelson
Faculté des Sciences

Rapporteur : Pr Rabeharisoa Lilia
Directeur du Laboratoire Radio Isotope

Ayant assuré respectivement, le **Facilitateur** et le **Secrétariat de séance** :

Mr RAZAFINDRAIBE Jacques, CIDST

Mme RAZAFIARISOA Albertine, Direction de la Recherche

Nombres de participants : 16

Après la présentation, les membres de la commission ont discuté sur différents points et apporté leurs remarques et suggestions sur les dispositifs à améliorer.

1_COORDINATION INSTITUTIONNELLE

1A- ORGANISATION COORDINATION

- Nécessité d'un organisme étatique de la recherche scientifique
- Création d'un consortium de la recherche scientifique servant de coordination et d'appui aux institutions de recherche (figure suivante)

CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE
rattaché à la Présidence

```
graph TD; A["CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE  
rattaché à la Présidence"] --- B["Conseils régionaux"]; A --- C["Relation avec les autres institutions"];
```

Conseils régionaux

Relation avec les
autres institutions

PROCESSUS D'ADOPTION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RECHERCHE

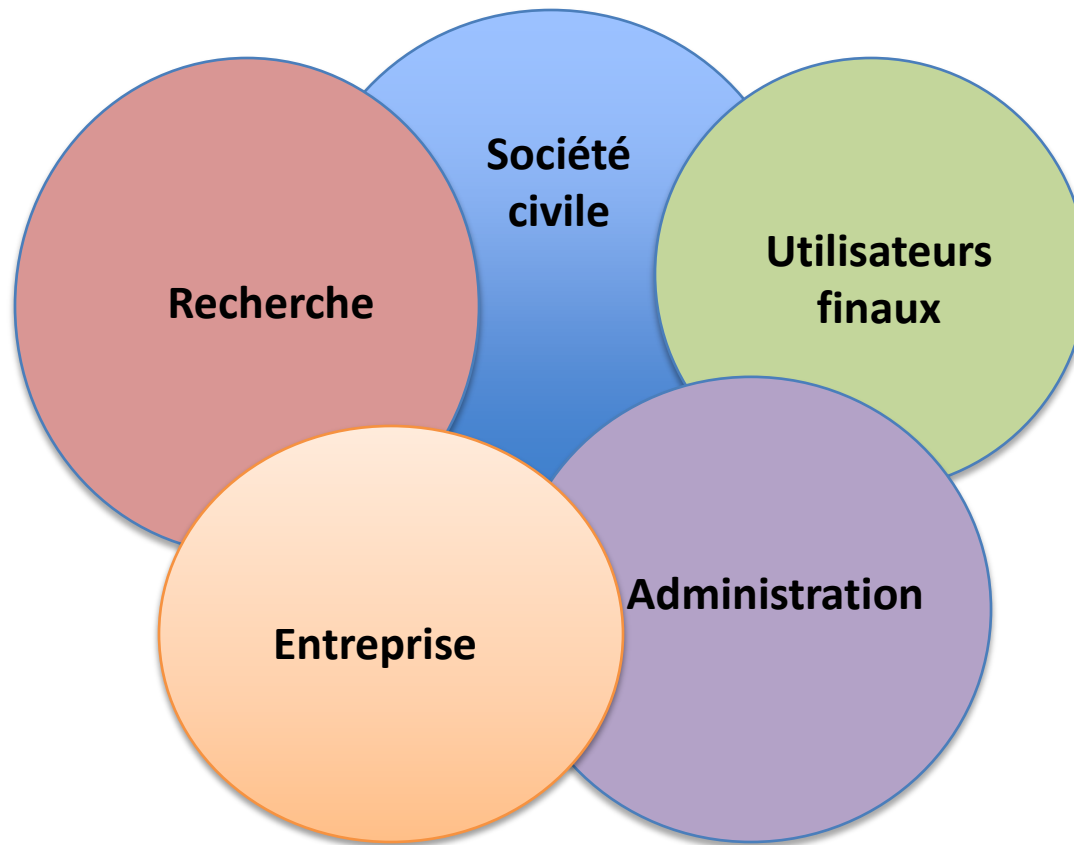
- ÉLABORATION D'UN PROJET SUR LA STRATÉGIE NATIONALE APRÈS LES CONSULTATIONS RÉGIONALES
- VALIDATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA RECHERCHE PAR LES ASSISES NATIONALES
- ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RECHERCHE PRÉSENTANT DEUX ASPECTS:
 - ASPECT CONCEPTUEL
 - ASPECT STRUCTUREL

Deux démarches pour l'adoption de la Politique Nationale de la Recherche

1. PRÉSENTATION DU PROJET DE LOIS PAR L'INSTITUTION CHARGÉE DE LA RECHERCHE
2. PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION DE LOI PAR LA COMMISSION DE LA RECHERCHE AU NIVEAU DU PARLEMENT

1B- RELATION AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS

Plateforme quintuple hélice impliquant la recherche , l'administration la société civile, l'Entreprise et les consommateurs



2_POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

2A-RESSOURCES HUMAINES

- Ethique du Chercheur et valorisation du métier
 - Fidélité à l'institution
 - Respect de l'engagement
 - Honnêteté intellectuelle
 - Valorisation sur la base d'un protocole d'accord ou convention interne entre chercheurs et institutions

2B-INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

- Mutualisation (cf. rôle du consortium)
renforce la souveraineté de la recherche

Recommandation du groupe de travail axe n°2:

AMELIORATION DU DIPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

- Actions à entreprendre : entre autres
 - atelier ou colloque sur l'éthique du chercheur
 - Culture de publication
 - Normalisation sur le plan international des publications scientifiques malagasy (ISSN, ISBN, Comité de lecture)

Merci de votre attention!

AMELIORATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

CADRE LEGAL

Deux (2) préoccupations majeures

COORDINATION INSTITUTIONNELLE

POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Aborde

Comprend deux (2) volets

Organisation, coordination

Ministère chargé de la recherche

Relations avec les autres institutions

Ressources humaines

Infrastructures

Evaluation des dispositifs existants par rapport aux besoins nationaux

Intégration de l'aspect «Valorisation» et renforcement de la cellule «marketing-Communication» dans les Structures/Institutions de recherche

Procédure d'Autorisation de Recherche (Autorités compétentes) Cf. Commission tripartite

Centre de Référence Nationale

Centre/Labo des Sciences Sociales et Humaines

Mise en place d'un Musée ou Palais de la recherche

Loi de la recherche

Plaidoyer et prospective au niveau du

Conseil national de la Recherche (à insérer dans la Constitution)

Renforcer la relation avec les autres institutions

Conseils régionaux

Plateforme thématique de la Recherche (niveaux national et régional)

Echange avec toutes les parties prenantes : Institutions de recherche publiques et privées, Entreprises, Banques, ...

Ethique du chercheur

Valorisation du métier de chercheur

Plan de gestion de carrière et Plan de formation (relève)

Adéquation Formation/Besoins PGE

Formation à la recherche par la recherche

Mobilité du chercheur

basée sur un protocole d'accord ou convention

Promotion de la culture de Recherche : invention, innovation, créativité et transformation (à tous les niveaux)

Formation, relève pour les techniciens

Adéquation Formation/Besoins PGE

Mutualisation des ressources chères

Mutualisation/Mobilité en vue LMD

Modernisation et Normalisation des équipements et infrastructures Rééquipement